
	<p align="center">Bachelor of arts HES-SO en arts visuels EDHEA - école de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center">DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p align="center">Année académique : 2019-2020</p>	
Domaine	Design et arts visuels	
Filière	Arts visuels	
Titre du module	F4 Fondamental 4	
Type de module	Module de base, obligatoire*	
Code	8F4	
Type de formation	Bachelor HES-SO en arts visuels	
Crédits ECTS	6 ECTS / Semestre	
Semestre	Automne, semestre 1	
Lieu	EDHEA – école de design et haute école d'art du Valais	
Prérequis	Pas de prérequis	
Langues principales	Français, Anglais	
Caractéristique	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 23, 24 et 25 Règlement de la formation de base bachelor et master HES-SO, du 15 juillet 2014)	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant-e s'initie d'abord à l'ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création.</p> <p>Après une première initiation aux différentes disciplines, l'étudiant-e est conduit-e à travailler de plus en plus à partir des choix artistiques qui le/la motivent. Ces choix définissent les techniques et les médias vers lesquels il/elle se tourne. Il/elle aura l'occasion de développer sa pratique sous la direction des enseignant-e-s de son choix et de s'enrichir d'expériences partagées au sein de l'atelier avec d'autres étudiant-e-s.</p> <p>Les ateliers ont pour but de donner à l'étudiant-e des moyens techniques et conceptuels pour lui permettre de se confronter aux enjeux contemporains de la production artistique.</p> <p>Les ateliers combinent différentes disciplines et témoignent ainsi de la volonté de précéder la disparition progressive des frontières entre genres artistiques usuels tout en restant à l'intérieur de cadres définissables et opératoires.</p>	
Contenu et formes d'enseignement	<p>Les étudiants et étudiantes engagé-e-s dans le premier semestre du programme Bachelor suivent des cours intensifs en ateliers. Ces cours permettent aux étudiants et étudiantes de s'initier aux pratiques des différents ateliers ou d'approfondir les connaissances et les savoir-faire qu'ils détiennent déjà.</p> <p>Les cours pratiques intensifs verront la plupart du temps converger les énergies d'enseignants et d'enseignantes des ateliers pratiques, que les étudiants et étudiantes du niveau 1 rejoindront relativement rapidement, à savoir au semestre de printemps.</p> <p>Le module F4 regroupe principalement les enseignements relatifs aux médias permettant la saisie et l'enregistrement des images et des sons. Ils aborderont les questions relatives aux usages du medium photographique, du medium vidéo et du medium son, dans les différentes acceptions que peut leur réserver un travail artistique, et en complément les étudiant-e-s seront initié-e-s techniquement au traitement des images numériques de la camera photo et vidéo, du laboratoire de prise de vue et analogique (photo), de la vidéo et des pratiques d'enregistrement et de traitement du son.</p>	
Modalités d'évaluation et validation	Chaque cours intensif du module présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, l'enseignant ou l'enseignante en charge d'un cours attribue une valeur aux étudiants et aux étudiantes sur la base de la participation de ces dernier-e-s ainsi que sur la base des travaux réalisés.	
Modalité de remédiation	Remédiation possible, travaux complémentaires à rendre.	

Enseignant-e-s	Nicolas Vermot-Petit-Outhenin (Unité Photographie-Atelier), Jérôme Leuba (Unité Vidéo-Atelier), Christophe Fellay (Unité Son-Atelier), Caroline Miesch (Unité Photographie : Infographie/traitement d'images), accompagnés par Maximilien Urfer (Unité Vidéo : soutien vidéo), Caroline Miesch (Unité Photographie : soutien technique photo, laboratoire et infographie), Marcel Bétrisey (Unité Son : soutien technique son)
Nom du/de la responsable du module	Françoise Brunner, coordinatrice Bachelor en arts visuels
Descriptif validé le	25.06.19
Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels